



Règlement intérieur du Brocéliande Poker Challenge 2025

La Table Ronde #4

1- Préface

Le règlement intérieur a pour objet de statuer sur l'organisation du **Brocéliande Poker Challenge** (BPC). Le BPC est organisé par l'association Poker Club Ploërmel. Ce challenge est une rencontre de joueurs de poker amateurs. Il n'y a aucun engagement financier pour participer à ce concours. Cet événement a été dénommé : « **La Table Ronde** ». Pour participer à ce challenge, il faut être majeur. Une carte d'identité peut être demandée.

Ce règlement intérieur régit l'organisation générale du BPC. Il est voté à la majorité par les membres du bureau de l'association Poker Ploërmel. Il s'applique à tous les joueurs qui participent à cette compétition. Ce règlement peut être modifié, d'une édition à l'autre, sur décision du bureau ou à la demande de la majorité des membres adhérents de l'association Poker Club Ploërmel. Toute modification est soumise aux votes par Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire.

2- Déroulement

Le BPC se déroule sur quatre journées qualificatives. 130 places sont réservées sur chaque journée. Les joueurs démarreront avec un stack de 30 000 jetons. Il n'est possible de participer qu'à une seule journée qualificative.

3- Inscriptions

Les joueurs qui souhaitent participer au Brocéliande Poker Challenge (BPC) ont l'obligation de s'inscrire via un formulaire d'inscription hébergé sur le site du Poker Club Ploërmel « www.poker-ploermel.com ». Les inscriptions sont nominatives.

Si le nombre de compétiteur inscrit n'est pas atteint sur la quatrième journée qualificative, le Poker club Ploërmel se réserve le droit de ré-ouvrir des inscriptions. Par conséquent, les joueurs ayant déjà participé à l'une des trois premières journées qualificatives, pourront peut-être retenter leurs chances dans la limite des places disponibles.

4- Présences

Tout joueur qui ne se présente pas lors d'une journée qualificative et ce sans avoir prévenu, ne pourra pas se réinscrire à une autre journée qualificative.

5- Les règles du jeu

Le BPC est lié au « **règlement des tournois de Poker du Poker Club Ploërmel** ». Toute personne qui ne respectera pas le règlement des tournois du Poker Club Ploërmel se verra exclu de ce challenge. Vous pouvez télécharger ce règlement sur le site internet du Poker Club Ploërmel. www.ploermel-poker.com

6- Qualifications

En fonction du nombre de participant, nous déterminons le pourcentage de qualifiés pour la finale, lors de la première journée. Nous appliquerons le même pourcentage sur les 3 autres journées qualificatives (*entre 24 et 26%*). Pendant la journée, un tournoi SIDE réservé aux joueurs inscrits aura lieu. Les deux premiers de ce tournoi seront qualifiés pour la finale.

Tickets qualifiés

Contrairement aux précédentes éditions, nous ne relancerons pas les personnes qualifiés pour confirmer leur participation à la finale. Les joueurs auront l'obligation de valider leur participation sur Internet. Un ticket avec un lien d'inscription leurs sera remis le jour de leur qualification. Afin de faciliter l'organisation de la finale et permettre au Poker Club Ploërmel de repêcher d'éventuels participants, ces tickets auront une date de validité. Ces tickets seront nominatifs et il faudra utiliser le même pseudo que celui des journées qualificatives.

La finale se déroulera sur deux jours. **Les finalistes démarreront le tournoi avec un nouveau stack** de 30 000 jetons.

7- Dotations finale

En fonction du nombre de joueurs qualifiés, nous déterminerons le nombre de places payées avant le début de la finale. Les différentes dotations seront nominatives. Les noms et prénoms devront correspondre à ceux de la fiche d'inscription en ligne. Une carte d'identité peut être demandée. Les donations seront principalement des tickets cadeaux ou des participations à des tournois de poker. Ces dotations ne pourront pas être modifiées.

8- Tricherie

Tout joueur surpris en train de tricher se verra exclu des tournois organisés par Le Poker Club Ploërmel.